

Amendement du dossier d'accréditation de
l'offre de formation par l'ajout de la
formation « master de dosimétrie ».

Conseil d'administration du 21 septembre 2015

Délibération 2015/09/CA-134

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-1 et L.712-3 ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment son article 28 ;

Après en avoir délibéré, les conseillers décident d'amender le dossier d'accréditation de l'offre de formation par l'ajout d'une formation de santé « master de dosimétrie ».

Toulouse, le 21 septembre 2015
Le Président



Bertrand MONTHUBERT

Nombre de membres : 30
Nombre de membres présents ou représentés : 24

Nombre de voix favorables : 24
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0
Ne prennent pas part au vote : 0